

# Règlement intérieur accueil périscolaire

## 2024-2025

L'accueil périscolaire fonctionne sous la responsabilité de l'Association Familles Rurales de St Macaire en Mauges, déclaré à la SDJES (Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports).

Ce service est géré par des bénévoles, adhérents à l'association et utilisateurs du service.

**Il est destiné aux enfants scolarisés, âgés de 2 à 11 ans, dans la limite de notre capacité d'accueil**

**Cette structure est ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire, de 7H00 à 8H30 et de 16h30 à 19H00.**

### Les Horaires :

#### 🕒 **Le matin**

Vos enfants peuvent être accueillis à partir de 7h. Vous pouvez le déposer jusqu'à **8h15** pour une entrée en classe à 8h30.

#### 🕒 **Le soir**

Vos enfants peuvent être accueillis jusqu'à 19h.

### L'équipe :

Les enfants sont confiés à une équipe d'animateurs diplômés et polyvalents qui accueillent vos enfants sur les 6 sites définis (école maternelle Le Sénevé, école maternelle Pablo-Picasso, école primaire Victor-Hugo, espace périscolaire et de Loisirs rue la Fontaine, au restaurant scolaire et à la salle du Prieuré). Attention, certains changements de sites peuvent avoir lieu au cours de l'année en fonction des besoins de l'association.

### Modalités d'inscriptions, facturations et règlement :

La **carte d'adhésion (30 euros)** à l'Association Familles Rurales est nécessaire et obligatoire pour utiliser le service. L'adhésion est valable pour l'année civile et pour tous les services de l'association.

Pour valider l'inscription de votre enfant, **le dossier doit être complet**. Il se compose de :

- La fiche d'inscription
- La fiche sanitaire (1 par enfant)
- La copie du carnet de vaccinations (page Diphtérie Tétanos Polio, vaccins obligatoires)
- La carte d'adhésion 2024
- L'attestation de quotient familial ou l'autorisation de consulter le quotient familial (CAF 49)
- Un planning (régulier ou irrégulier) nous informant de vos besoins d'accueil hebdomadaire ou mensuel

**A NOTER** : toute absence doit nous être impérativement signalée par mail à l'adresse suivante :  
([lespitchounes.stmac@orange.fr](mailto:lespitchounes.stmac@orange.fr))

Merci de nous indiquer le nom, le prénom, la classe, l'école et le temps de présence concerné par l'annulation (matin et/ou soir).



Les délais suivants doivent être obligatoirement respectés :

Le Jeudi (jusqu'à minuit) pour le lundi

Le Vendredi (jusqu'à minuit) pour le mardi

Le Mardi (jusqu'à minuit) pour le jeudi

Le Mercredi (jusqu'à minuit) pour le vendredi

En cas de non-respect de ces délais, seul un justificatif médical n'entraînera pas de facturation.

**A NOTER** : Il est aussi indispensable de prévenir l'école de tout changement.

### Les tarifs :

Le tarif varie en fonction du quotient familial et du temps de présence. **Le quotient familial retenu pour le calcul de votre tarif sera celui indiqué sur votre justificatif de la CAF que vous aurez joint à votre fiche d'inscription.** Vous devez donc impérativement nous faire savoir dès que possible, toutes modifications de votre situation engendrant l'actualisation de votre quotient familial.

**A NOTER** : l'association peut avec votre autorisation accéder à votre quotient familial via l'application Cdap (Consultation des Données Allocataires par le Partenaire) mise à sa disposition par la CAF. Vous pouvez donner votre autorisation en cochant la case figurant sur la fiche d'inscription.

### TARIFS en cours : tableaux complémentaires en annexe

| Quotient familial                                 | 0 à 600 | 601 à 900 | 901 à 1100 | 1101 à 1300 | 1301 à 1600 | 1601 à 2099 | 2100 et + |
|---|---------|-----------|------------|-------------|-------------|-------------|-----------|
| Tarif<br>1/4h de présence<br>Accueil Périscolaire | 0.58€   | 0.68€     | 0.87€      | 0.88€       | 0.89€       | 0.90€       | 0.92 €    |

La facturation se fait au quart d'heure (tout quart d'heure entamé sera dû).

Le matin, la dernière demi-heure (8h00-8h30) est automatiquement facturée, même si vous déposez votre enfant entre 8h00 et 8h15.

Le soir, la première demi-heure (16h30-17h00) est automatiquement facturée, même si vous récupérez votre enfant avant 17h.

Le pointage des présences se fait sur tablettes informatiques par les salariés.

La facture mensuelle est présentée entre le 1<sup>er</sup> et le 10 du mois suivant et est à régler avant la fin du mois.

Elle vous sera adressée par mail sauf si indications contraires de votre part.

**A NOTER** : vous pouvez régler votre facture en chèque, espèce, CESU ou par virement bancaire



Tout désistement signalé hors délais vous sera facturé une demi-heure de présence.

Tout désistement non signalé sera facturé sur la totalité de la plage d'ouverture concernée.

Une présence non prévue sera surfacturé de 2,50€ par ¼ d'heure.

## Les goûters et petits déjeuners :

Le matin, un petit déjeuner est proposé aux enfants s'ils arrivent **avant 7h45**.

Le soir, un goûter équilibré est proposé à tous les enfants.

Pensez à nous signaler toute allergie ou régime alimentaire particulier dans la fiche sanitaire.

## Rappel :

- ✓ Si l'enfant est souffrant, le personnel avertira les parents qui viendront le chercher.
- ✓ **SANS AUTORISATION ECRITE ET SIGNEE DE VOTRE PART**, le personnel n'est pas autorisé à laisser l'enfant partir seul. Les enfants ne pourront repartir qu'avec leurs parents ou une personne majeure désignée dans le dossier d'inscription. Celle-ci devra présenter sa carte d'identité à l'arrivée lorsqu'elle n'est pas connue de l'équipe.  
Pour tout enfant récupéré par un mineur (frère, sœur, ou autre) une autorisation écrite et signée par les parents devra être obligatoirement fournie.
- ✓ Pour des raisons de sécurité et de responsabilité, les parents ne sont pas autorisés à récupérer leurs enfants sur le trajet entre l'école et l'Espace Périscolaire et de Loisirs.



## ANNEXE : TARIFS

| Le matin, je dépose mon enfant A PARTIR DE ... |       |       |       |       |       |
|--|-------|-------|-------|-------|-------|
| QF   | 7h    | 7h15  | 7h30  | 7h45  | 8h    |
| 0 à 600  | 3,48€ | 2,90€ | 2,32€ | 1,74€ | 1,16€ |
| 601 à 900                                      | 4,08€ | 3,40€ | 2,72€ | 2,04€ | 1,36€ |
| 901 à 1100                                     | 5,22€ | 4,35€ | 3,48€ | 2,61€ | 1,74€ |
| 1101 à 1300                                    | 5,28€ | 4,40€ | 3,52€ | 2,64€ | 1,76€ |
| 1301 à 1600                                    | 5,34€ | 4,45€ | 3,56€ | 2,67€ | 1,78€ |
| 1601 à 2099                                    | 5,40€ | 4,50€ | 3,60€ | 2,70€ | 1,80€ |
| 2100 et +                                      | 5,52€ | 4,60€ | 3,68€ | 2,76€ | 1,84€ |

| Le soir, je viens chercher mon enfant AVANT ... |       |       |       |       |       |       |       |       |       |
|---|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| QF  | 17h   | 17h15 | 17h30 | 17h45 | 18h   | 18h15 | 18h30 | 18h45 | 19h   |
| 0 à 600   | 1,16€ | 1,74€ | 2,32€ | 2,90€ | 3,48€ | 4,06€ | 4,64€ | 5,22€ | 5,80€ |
| 601 à 900                                       | 1,36€ | 2,04€ | 2,72€ | 3,40€ | 4,08€ | 4,76€ | 5,44€ | 6,12€ | 6,80€ |
| 901 à 1100                                      | 1,74€ | 2,61€ | 3,48€ | 4,35€ | 5,22€ | 6,09€ | 6,96€ | 7,83€ | 8,70€ |
| 1101 à 1300                                     | 1,76€ | 2,64€ | 3,52€ | 4,40€ | 5,28€ | 6,16€ | 7,04€ | 7,92€ | 8,80€ |
| 1301 à 1600                                     | 1,78€ | 2,67€ | 3,56€ | 4,45€ | 5,34€ | 6,23€ | 7,12€ | 8,01€ | 8,90€ |
| 1601 à 2099                                     | 1,80€ | 2,70€ | 3,60€ | 4,50€ | 5,40€ | 6,30€ | 7,20€ | 8,10€ | 9,00€ |
| 2100 et +                                       | 1,84€ | 2,76€ | 3,68€ | 4,60€ | 5,52€ | 6,44€ | 7,36€ | 8,28€ | 9,20€ |